
De petits gestes pour un automne en toute sécurité

Alors que la majorité des incendies sont causés par des comportements négligents ou imprudents, voici quelques réflexions, à l'arrivée de l'automne, pour améliorer votre sécurité.

Feux de forêt

Depuis le début de la saison de protection 2006, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) enregistre une baisse de 21 % des feux de causes humaines. Il s'agit d'un bilan fort positif et la prudence demeure de mise si vous allez en forêt cet automne. Renseignez-vous du danger d'incendie et des avis d'interdiction de feux à ciel ouvert.

Chauffage

Les feux de cheminée représentent, dans la région, plus d'une alerte sur dix. Pour diminuer les risques, il importe de bien faire ramoner votre cheminée et, au besoin, de faire inspecter votre système de chauffage par un professionnel.

Il est préférable d'utiliser du bois de chauffage bien sec, le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de crésote qui causent les feux de cheminée. De plus, en laissant entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, on obtient une combustion complète et il y a moins de crésote.

À la maison

Bientôt les feuilles mortes viendront colorer notre jardin. Il ne faut pas les brûler dans la cour, pourquoi ne pas les composter ?

Les produits inflammables doivent être entreposés de façon sécuritaire et il est préférable d'en limiter les quantités. Les produits d'entretien de piscine doivent être entreposés dans le cabanon, loin des autres produits qui y sont entreposés comme l'essence. De plus, saviez-vous que les linges imbibés de solvants ou de graisse peuvent s'enflammer spontanément s'ils ne sont pas conservés dans un récipient métallique fermé.

Vous hivernez votre barbecue ? Vous pouvez le faire dans le cabanon mais la bombonne de propane doit rester à l'extérieur, en position debout, hors de portée des enfants et à une distance raisonnable des bâtiments.

Avec la fin de la saison du barbecue revient celle de la friture. Saviez-vous que des dommages considérables aux résidences et des blessures graves aux occupants peuvent être évités avec l'utilisation d'une friteuse à thermostat.

Qu'en est-il de votre panneau électrique ? Il faut éviter d'entreposer des matériaux combustibles à proximité. S'il y a de la poussière, des toiles d'araignée ou autres saletés, vous augmentez vos risques d'incendie puisqu'une simple étincelle peut enflammer ces matériaux.

Vous utilisez des rallonges électriques pour divers usages ? Celles-ci doivent être bien en vue pour laisser l'air circuler et ainsi éviter la surchauffe. Si elles sont endommagées, ne prenez pas de chance, elles sont dues pour la poubelle. De plus, il faut éviter d'utiliser une rallonge pour une alimentation électrique permanente.